

Bonjour à tous,

Vous avez été admis.e dans en **Master 1 Ingénierie de la santé à la Faculté de Médecine/Pharmacie de l'Université Grenoble Alpes.**

Pour les étudiants.es **ayant confirmé leur venue**, vous devez impérativement effectuer votre **inscription administrative en ligne** :

- **Pour les Primo (hors UGA) : entre le 6 Juillet et le 19 juillet 2023.**
- **Pour les réinscriptions (étudiants UGA) : entre le 6 Juillet et le 19 juillet 2023.**

ATTENTION POUR LES ETUDIANTS UGA : Seuls les étudiants.es admis.es en session 1 pourront s'inscrire. Ceux en attente de résultats (session 2,...) s'inscriront par internet une fois les résultats obtenus.

Si vous ne parvenez pas à vous inscrire (et que vous n'êtes pas en attente de résultats de session 2), merci de contacter la scolarité par mail : scolaritemasteris@univ-grenoble-alpes.fr

Les inscriptions se déroulent en 3 étapes :

- I. **Première étape** : faire les démarches concernant la **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** en vous connectant sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>
Lorsque vous vous serez acquitté.e de cette contribution d'un montant de 100€, un **code** vous sera donné. Il faudra le saisir au moment de votre inscription administrative, sans ce code vous ne pourrez pas vous inscrire.
- II. **Deuxième étape** : procéder à votre inscription administrative ainsi que le paiement de vos droits sur le site de l'Université Grenoble Alpes. En fonction de votre situation, consultez les pages suivantes :
 - c'est votre première inscription à l'Université Grenoble Alpes -> <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/admissions/candidater-et-s-inscrire/etape-2-inscription-administrative/etape-2-inscription-administrative-600157.kjsp>
 - vous êtes déjà inscrit à l'Université Grenoble Alpes -> <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/admissions/candidater-et-s-inscrire/etape-2-inscription-administrative/inscription-administrative-re-inscription-600403.kjsp?RH=1529672152586>

Dépôt des pièces justificatives sur internet :

Vous devrez **déposer vos pièces justificatives nécessaires pour finaliser l'inscription sur internet** via ce lien :

<https://pjweb-uga.grenet.fr/pjweb-uga/page/login.jsf>

Ce lien vous sera communiqué à la fin de votre inscription en ligne une fois votre inscription validée par le paiement en carte bancaire. Pour les **Primo**, vous recevrez ce lien **dans les 72h** qui suivent votre IA web par mail.

Pièces qui seront à déposer :

- Carte identité ou passeport,
- **Attestation de responsabilité civile** couvrant l'année universitaire 2023-2024 au nom de l'étudiant (*attention le document doit contenir la garantie des risques liés à la formation*),
- Pour les étudiants boursiers, **photocopie de l'attribution de bourse** (la notification de bourse définitive sera également à transmettre en scolarité dès réception),
- Relevés de notes du BAC, N-1 et années d'études,
- Photo d'identité pour les Primo,
- La charte TP.

III. Troisième étape : **la chaîne d'inscription.**

- Vous devrez vous munir de votre carte étudiant pour les étudiants déjà inscrits à l'UGA.
Pour les Primos, avec votre carte d'identité.
- La chaîne d'inscription aura lieu en Salle 004, au rdc de l'IFPS (175 Av. Centrale, 38400 Saint-Martin-d'Hères) les 29, 30 août, 1er et 4 septembre entre les plages horaires suivantes -> **9h-12h et 13h30-16h30**
- Attention, vous devez venir vous inscrire **EN DEHORS** des heures de cours

Concernant la réunion de rentrée

Elle est obligatoire et aura lieu en présentiel le 29/08/2023 à 9h00 dans l'amphi Lemarchand sur le site Santé, faculté de Médecine et Pharmacie (23 Av. des Maquis du Grésivaudan, 38700 La Tronche)

Pour les **réunions de rentrée spécifiques à chaque parcours de 10h à 12h** :

- M1 SMB : en Amphi Lemarchand
- M1 SIM : en Amphi Inférieur Sud (bâtiment J.ROGET)
- M1 MTS : en Amphi Supérieur Sud (bâtiment J. ROGET)

Pour information :

- Si des changements devaient avoir lieu pour l'organisation de la chaîne d'inscription et des réunions de rentrée, vous serez informé.e par mail la semaine du 21 août (date de réouverture de la scolarité). L'information sera également renseignée sur votre intranet Leo.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Pour information, **le secrétariat sera fermé du vendredi 21 juillet (au soir) au dimanche 20 août.**

Le secrétariat des Masters